



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉGUR **DE LA SANTÉ**

**STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS DANS LES HAUTES- ALPES

| DOSSIER DE PRESSE



I ÉDITO



Olivier Véran,
ministre des Solidarités
et de la Santé

Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après avoir annoncé le montant d'investissement dédié à la Région par le Ségur de la santé, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029.

Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées aux besoins des territoires. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en sept mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, tous les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.

Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les projets prioritaires dans la stratégie répondent sur chaque territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux besoins de santé et de prise en charge des personnes âgées identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.



Brigitte Bourguignon,
ministre déléguée
auprès du ministre
des Solidarités et de
la Santé chargée de
l'Autonomie

La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.



Philippe De Mester,
directeur général de
l'ARS Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Le volet investissement du Ségur de la santé est une opportunité sans précédent pour améliorer le système de santé de notre région : plus d'1,5 milliard d'euros sont mobilisés pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan de soutien sur cinq à dix ans active plusieurs sources de financement destinées à soutenir les investissements du quotidien comme les investissements structurants. L'ARS Paca complétera les crédits du Ségur en réservant 150 millions d'euros de crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) au cours des dix prochaines années. Ces crédits permettront aussi l'assainissement financier des établissements de notre région où beaucoup d'entre eux sont en difficulté en raison du poids de leur dette.

Un état des lieux a été réalisé dans chaque département afin d'identifier les sujets prioritaires. Dans de nombreux cas, la réponse aux besoins passe par une meilleure coopération entre des acteurs qui travaillent encore insuffisamment ensemble, **via** notamment le déploiement d'outils numériques.

Une stratégie pour l'investissement dans les établissements sanitaires et les Ehpad a ainsi pu être construite pour les dix prochaines années. Un objectif a été largement partagé : offrir un meilleur accès à la santé pour toutes et tous. Cette ambition implique de faire oeuvre commune et que l'ensemble des acteurs de santé, qu'ils soient hospitaliers, médico-sociaux ou libéraux, se rapprochent.

Dans le cadre d'une concertation active en lien avec les acteurs et partenaires de notre territoire, l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage pour répondre à l'ampleur des besoins de la population. Je tiens à remercier vivement l'ensemble de ces partenaires mobilisés dans l'élaboration de notre stratégie régionale d'investissement.

Je salue les collectivités régionales, départementales et intercommunalités qui ont décidé de s'associer à ce plan exceptionnel par leurs contributions financières.

SOMMAIRE

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ	5
LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE	6
LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉGUR DE LA SANTÉ	7
1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA	8
LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	10
LES PROJETS SOUTENUS DANS LES HAUTES-ALPES	12
Liste des établissements et montants d'aide - volet assainissement financier	15
Liste des établissements et montants d'aide - volet investissement du quotidien	16

LE SÉCUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en oeuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans-précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en oeuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et des projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

LES INVESTISSEMENTS SÉCUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Une concertation menée par l'ARS pour définir, avec l'ensemble des acteurs locaux et élus, les priorités d'investissement en santé dans les territoires

La concertation s'est organisée au niveau régional avec l'appui de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) en lien avec les préfets, le conseil régional, les conseils départementaux, les fédérations d'établissements et les représentants des professionnels libéraux. Au niveau départemental, les conseils territoriaux de santé (CTS) se sont réunis à deux reprises afin de partager la méthode, les constats et les projets incontournables.

Sur une période de six mois à compter de mai 2021, cette série de concertations a permis d'impliquer les différentes parties prenantes de la CRSA. Ce plan, présenté en septembre 2021, est l'occasion pour l'ARS Paca de mettre en pratique des axes d'amélioration suggérés ou constatés pendant la crise de la Covid-19.

Plusieurs enjeux autour du volet investissement du Ségur doivent être pris en compte dans notre stratégie régionale d'investissement :

- les inégalités sociales de santé : elles sont particulièrement prégnantes dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse ainsi que dans certaines villes des Alpes-Maritimes. En région Paca, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (17,3 % contre 15,1 %) ;
- la démographie médicale, avec la nécessité d'attirer des personnels médicaux vers les zones déficitaires (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, une partie du Vaucluse, des Alpes-Maritimes et du Haut-Var) ;
- le vieillissement démographique plus important en comparaison du niveau national : 1 personne sur 5 sera âgée de 75 ans et + en 2040 contre 1 personne sur 10 en 2020 ;
- le grand nombre de projets nécessaires et différés pour des situations financières dégradées ;
- les opportunités de restructuration de l'offre ;
- un objectif de facilitation des parcours.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur le cofinancement important des collectivités locales (à savoir le conseil régional, les conseils départementaux, les métropoles d'Aix-Marseille Provence et de Nice-Côte d'Azur ainsi que plusieurs communes). Sans celui-ci, nous ne pourrions pas répondre à l'ensemble des besoins.

LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉGUR DE LA SANTÉ

Pilier fondamental du Ségur de la santé, les ressources humaines constituent le fer de lance de notre stratégie régionale d'investissement. De nombreux soignants ont bénéficié d'une revalorisation salariale pour leur engagement de tous les instants, y compris pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. L'augmentation des quotas de formations ainsi que la fin du numerus clausus en sont également des symboles forts.

AUGMENTATION DES QUOTAS DE FORMATIONS* EN RÉGION PACA

+ 20 % sur les 5 prochaines années
dont les formations médicales

Places supplémentaires en formations paramédicales

Infirmiers
diplômés d'état

+ 500

entre 2020 et 2022*

Aides-soignants

+ 540

d'ici à 2022

+ 100 places

dans le cadre de
l'expérimentation ARS /
Conseil régional / ANFH sur
les contrats d'apprentissage

Masseurs-
kinésithérapeutes

+ 76

places supplémentaires
à l'étude, sur demande
du président de région
auprès du ministère des
Solidarités et de la Santé

* Aix-Marseille Université innove et met en place une formation d'infirmiers en pratiques avancées dédiée aux urgences.

REVALORISATION SALARIALE DES SOIGNANTS EN PACA

255,7 millions d'euros en 2021

soit

+ 183 € net par mois en moyenne

1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

743
millions d'euros

pour restaurer les
capacités financières
des établissements
en situation de
surendettement

30 établissements
sanitaires

403
millions d'euros
d'investissement

pour soutenir les
projets et transformer
l'offre de soin dans les
établissements de santé

+

150 millions d'euros
mobilisés directement par l'ARS
au titre du Fonds d'intervention
régional (FIR)

115
millions d'euros
d'investissement
du quotidien

pour les établissements
de santé de la Région

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

89,5
millions d'euros
d'investissement

pour soutenir les
projets et transformer
la prise en charge et
l'accompagnement
dans les Ehpad

29 établissements
et services
médico-sociaux

6,4*
millions d'euros
d'investissement
du quotidien

pour soutenir
92 Ehpad
de la Région

+

5* millions d'euros
mobilisés directement par l'ARS
pour soutenir 117 Ehpad
au titre du FIR

* Montants programmés pour l'année 2021

INVESTISSEMENTS PRÉVUS SUR L'ANNÉE 2021 EN RÉGION PACA

INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

40 pour les établissements
sanitaires
millions d'euros

11,4 pour les Ehpad
(209 établissements)
millions d'euros

SÉGUR NUMÉRIQUE

4,9 pour 113 établissements susceptibles d'être
accompagnés dans le cadre du programme
SUN-ES*
millions d'euros

+

7,9 au titre du Fonds d'intervention régional en
appui aux projets SI des structures de santé
millions d'euros

+

7 alloués au plan ESMS Numérique destiné à la
modernisation du dossier usager informatisé
millions d'euros

=

19,8 millions d'euros

* Le programme SUN-ES vise à poursuivre les efforts pour amener l'ensemble des établissements sanitaires – quels que soient leur statut, leur taille et leur activité – vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information.

LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATEGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'objectif est de saisir l'opportunité des nécessités d'investissement pour servir des axes prioritaires :

Redonner des marges de manœuvre financières aux établissements surendettés

L'endettement moyen important des établissements de santé de la région se traduit par un déficit chronique d'investissements. Cette situation a des répercussions tant sur la qualité d'une offre de soins marquée par la vétusté des bâtiments et des équipements, que sur les conditions de travail des personnels. Avec une dotation de plus de 740 M€ destinée à restaurer les marges de manœuvre financières, ce sont 80 établissements de la région qui vont bénéficier de ce soutien et vont donc pouvoir, au moins en partie, assainir leur situation financière. Une bouffée d'oxygène qui va leur permettre de porter à nouveau des projets d'investissement garantissant à la fois une offre de soins de qualité sur leur territoire et une plus grande attractivité pour les personnels grâce à des conditions de travail améliorées.

Décloisonner pour répondre en transversalité aux besoins de santé sur les territoires

L'enjeu est d'orienter la stratégie régionale d'investissement en santé pour accompagner les transformations de l'offre hospitalière, de ville et médico-sociale, en fonction des enjeux locaux, des contraintes, des opportunités locales et de leurs évolutions. Il s'agit de mettre en œuvre une logique de parcours du patient grâce à des rénovations hospitalières, d'intégration de chaque projet dans une approche ville-hôpital (lien avec les CPTS, maisons médicales de garde, partenariat avec la médecine libérale dès la conception d'un projet, par exemple en imagerie). L'appui du numérique dans les projets d'investissement contribue à cette approche décloisonnée. Le Ségur numérique sera déployé en Paca de sorte que dans chaque département, les échanges de l'ensemble des acteurs (ville, hôpital, médico-social) puissent se développer.

Comblent les besoins sanitaires faisant le plus défaut

Cela implique notamment l'extension des capacités de soins critiques, la mise à niveau de certains services d'urgence ou encore l'évolution des modalités d'accompagnement des personnes âgées (création d'unités de soins palliatifs, intervention au domicile, accueils temporaires, etc.).

Rénover ou reconstruire des établissements n'offrant plus les conditions d'une prise en charge digne et sécurisée

De nombreux établissements publics présentent un taux élevé de vétusté. Malgré d'importantes opérations de reconstruction et de rénovation menées depuis 2013, l'état du bâti des Ehpad publics reste de manière générale très dégradé. Ces travaux de rénovation sont primordiaux autant pour garantir une bonne prise en charge des usagers ainsi que pour favoriser la démographie médicale.

■ **Favoriser une meilleure coopération publique/privée**

La coopération entre les acteurs de santé, quel que soit leur statut, constitue un axe majeur de la stratégie d'investissement. Face au défi d'une démographie médicale en tension et à la nécessité de maintenir une offre de qualité sur tous les territoires, la coopération inter hospitalière publique-privée pourra constituer une réponse aux enjeux de recomposition de l'offre de soin sur certains territoires.

■ **Soutenir l'installation dans les territoires les plus à risque en matière de démographie médicale**

Une partie du Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) est réservée à des projets de ville dans les territoires prioritaires. Les projets d'établissement sont invités à prendre en compte les acteurs de ville. L'évolution préoccupante de la démographie médicale nécessite une attention particulière pour les zones en situation de fragilité sociale. Des financements complémentaires sont rendus possibles par l'ARS Paca par l'intermédiaire du Fonds d'intervention régional (FIR).

LES PROJETS SOUTENUS DANS LES HAUTES-ALPES

CENTRE HOSPITALIER D'EMBRUN : VERS LA RECONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔPITAL

Le projet d'investissement porté par l'hôpital d'Embrun a pour objectif la reconstruction et la relocalisation de son bâtiment principal, qui concentre l'activité sanitaire. Il s'agit de l'activité de médecine, de soins de suite et de réadaptation, du service d'accueil des urgences et du centre périnatal de proximité. L'activité gériatrique restera déployée en ville, sur deux Ehpad dont un ayant vocation à réintégrer l'Unité de soins longue durée.

Le projet s'inscrit dans la volonté de participer à l'organisation des prises en charge de proximité sur le territoire, à travers notamment la structuration de parcours de santé. L'établissement s'engage à poursuivre sa collaboration à l'organisation des filières pour lesquelles il est associé (urgences, gériatrie, psychiatrie, femme-enfant, soins palliatifs, oncologie entre autres) et le développement de partenariats et de collaborations avec différentes structures de soins afin de favoriser la complémentarité de l'offre sur le bassin Embrunais. L'adossement de la maison de santé au nouvel hôpital est par ailleurs envisagé.

Le centre hospitalier souhaite également accroître son rôle dans la prévention de l'épuisement des aidants (renforcement de l'accès direct en service de médecine gériatrique...).

MONTANT DE L'AIDE DÉJÀ ALLOUÉE AU CH D'EMBRUN :

3 500 000 €

MONTANT DE L'AIDE COMPLÉMENTAIRE ENVISAGÉE POUR LE CH D'EMBRUN :

11 600 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL :

18 000 000 €

CENTRE HOSPITALIER DE BRIANÇON

Le projet porte sur la relocalisation (par construction d'un nouveau bâtiment) de la psychiatrie ambulatoire extrahospitalière dont l'activité, avant travaux, est réalisée sur le bâtiment « L'escale ».

Le centre hospitalier poursuit l'objectif de réorganiser la filière de prise en charge psychiatrique dans le Nord du département des Hautes-Alpes vers une psychiatrie moderne au plus près des besoins des patients et pour laquelle le point d'entrée a vocation à basculer de l'intra vers l'extrahospitalier.

La localisation du site a évolué depuis sa validation de principe (et primo-accompagnement financier) en 2018 : le site pressenti en coeur de ville a été abandonné pour un repositionnement sur une emprise foncière du CH (impact ainsi minoré de 200 000 € sur coût prévisionnel) sans incidence pour les patients (accès, caractère non stigmatisant du site...)

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 2 534 996 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 2 935 000 €

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES ALPES-DU-SUD (GAP, SISTERON)

L'ARS Paca a souhaité réserver une enveloppe d'aide pour des projets de restructuration (recomposition de l'offre hospitalière haut-alpine sur le bassin gapençais autour d'un rapprochement public/privé) qui sont au stade de la réflexion.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 7 500 00 €

COÛT PRÉVISIONNEL : à déterminer

Des projets médico-sociaux pour améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissements et le maintien à domicile

POUR 2021

EHPAD CHABRE A LARAGNE-MONTEGLIN

Il s'agit de la troisième phase d'un projet sanitaire et médico-social qui prévoit la reconstruction totale de l'Ehpad (50 places) permettant d'améliorer la prise en charge des résidents, et la création d'un pôle d'activité et de soins adaptés de 12 places. Cette reconstruction intervient après la restructuration du Foyer d'Accueil Médicalisé, qui a démarré en 2020.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 2 600 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 5 400 000

A COMPTER DE 2022

EHPAD AUGUSTIN GUILLAUME A GUILLESTRE

Le projet consiste à restructurer l'Ehpad de 115 places ainsi que le pôle d'activité et de soins adaptés de 14 places.

MONTANT D'AIDE ET COÛT PRÉVISIONNEL : à déterminer

EHPAD LES CHANTERELLES A EMBRUN

Le projet consiste à restructurer l'Ehpad de 83 places ainsi que le pôle d'activité et de soins adaptés de 14 places.

MONTANT D'AIDE ET COÛT PRÉVISIONNEL : à déterminer

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET ASSAINISSEMENT FINANCIER

L'objectif de ce volet assainissement financier est de restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet investissement s'élève à **743 millions d'euros**.

Département	Établissement	TOTAL (arrondi en milliers)
Hautes-Alpes	CENTRE MEDICAL RIO VERT	1 417 000
	CENTRE HOSPITALIER AIGUILLES QUEYRAS	300 000
	CH LES ESCARTONS A BRIANCON	8 779 000
	CENTRE HOSPITALIER D'EMBRUN	1 223 000
	CENTRE MEDICAL LA DURANCE	300 000
	CHI DES ALPES DU SUD	24 965 000
	CENTRE MEDICAL CHANT'OURS	1 527 000

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET INVESTISSEMENT DU QUOTIDIEN

Afin de répondre rapidement au besoin de petits équipements ou investissements facilitant l'accueil des patients et la qualité de vie au travail, des sommes ont par ailleurs été allouées à un très grand nombre d'établissements au titre de l'investissement du quotidien. Dans les Hautes-Alpes, cet investissement s'élève à **5 161 000 millions d'euros**.

Nom de l'établissement	Ventilation de l'enveloppe investissements du quotidien et réduction des inégalités (en euros)
CH BUECH-DURANCE	569 000
CH EMBRUN	519 000
CH ESCARTONS	684 000
CHICAS GAP-SISTERON	1 740 000
CH AIGUILLES	10 000
CENTRE MEDICAL DE SSR RIO VERT	214 000
CENTRE MEDICAL LA DURANCE	269 000
CM CHANT'OURS	384 000
CENTRE LA SOURCE	299 000
CTRE PNEUMO ALLERG LES ACACIAS	14 000
KORIAN MONTJOY	225 000
POLYCLINIQUE DES ALPES DU SUD	15 000
MECS SPECIALISEE LA GUISANE	5 000
LE FUTUR ANTERIEUR	204 000
UNITE DE DIALYSE MEDICALISEE AG-DUC BRIANÇON	5 000
UNITE D'AUTODIALYSE AGDUC ADRET	5 000



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr